



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

prix de l'énergie

Question au Gouvernement n° 1358

Texte de la question

PRIX DE L'ÉNERGIE

**M. le président.** La parole est à M. Laurent Furst, pour le groupe Les Républicains.

**M. Laurent Furst.** Monsieur le Premier ministre, le changement climatique est une réalité et nul ne peut nier la nécessité d'agir, mais rappelons que la France n'émet que 0,9 % des gaz à effet de serre. (*Exclamations sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. Erwan Balanant.** Ce n'est pas une raison pour ne rien faire !

**M. Laurent Furst.** Nul n'est opposé au changement des vieilles chaudières, à l'isolation des passoires thermiques ou à la régénération du parc automobile. Mais laisser croire que tous les événements récents seraient liés au changement climatique pour justifier des taxes nouvelles est assez démagogique. La nature s'est déchaînée bien des fois avant l'ère industrielle. Votre réponse, monsieur le Premier ministre, ce sont de nouvelles taxes, alors que, dans le même temps, la France accumule des retards dans la méthanisation, le solaire, la géothermie, l'énergie de la mer, ou encore l'autoconsommation électrique. Les taxes nouvelles, monsieur le Premier ministre, ce n'est pas une politique ! Pour les Français, c'est une punition ! (« *Il a raison !* » sur les bancs du groupe LR.)

Souvenez-vous : un salarié sur deux gagne moins de 1 710 euros. Le SMIC est à 1 153 euros. Un employé qui fait 20 kilomètres en voiture pour aller travailler dépense 200 euros par mois. Que lui reste-t-il pour vivre ? Il y a en France 8,8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ; 30 % des Français réduisent leur chauffage par manque de moyens ; 15 % de nos concitoyens déclarent souffrir du froid à domicile. Derrière ces chiffres, n'est-il pas question simplement de dignité ? Pensez-vous à ces Français à qui vous rendez la vie encore plus difficile ? Pour Les Républicains, les choses sont claires : nous disons non, non à la hausse des taxes, non à cette « taxofolie » insupportable ! (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Pour sa part, le Gouvernement n'écoute pas, n'entend ni la désespérance ni la colère qui monte.

Monsieur le Premier ministre, quelle réponse, quel message pouvez-vous adresser à ces millions de concitoyens qui veulent vivre, et non pas seulement survivre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.* – M. Christophe Naegelen applaudit également. )

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

**M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.** Monsieur le député, vous l'avez dit, personne ne conteste le changement climatique, même si immédiatement après avoir tenu ce propos, vous avez quelque peu essayé de le minimiser.

**M. Laurent Furst.** Non !

**M. François de Rugy, ministre d'État .** Le changement climatique, c'est ici et maintenant : ce n'est pas seulement dans des pays lointains, ce n'est pas non plus dans dix ou vingt ans. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Paul Molac applaudit également.*) L'action contre le changement climatique doit donc être menée ici et maintenant, et, vous le savez bien, elle se décline en toute une série de mesures. Des investissements doivent évidemment être réalisés en matière de transition énergétique. Nous allons d'ailleurs très bientôt présenter la programmation pluriannuelle de l'énergie,...

**M. Éric Coquerel.** Et la taxation du kérosène ?

**M. Ugo Bernalicis.** Et le nucléaire ?

**M. François de Rugy, ministre d'État .** ...qui permettra de répondre aux questions que vous avez indirectement posées, comme le développement des énergies renouvelables ou la fermeture progressive des centrales thermiques – qui émettent du CO<sub>2</sub> et d'autres gaz à effet de serre. Ce sera aussi le moment d'enclencher vraiment la diminution des consommations d'énergie. La facture énergétique de nos concitoyens s'en trouvera abaissée, en même temps que cela favorisera le développement des énergies renouvelables.

**Mme Danièle Obono.** Et le kérosène pour les avions ?

**M. François de Rugy, ministre d'État .** J'en viens à la fiscalité. C'est un sujet que je n'entends évidemment pas éluder. Tous les Français qui paient l'impôt sur le revenu préféreraient évidemment payer moins, mais le produit de l'impôt sur le revenu sert à accroître les budgets de la police, de la défense ou de l'éducation nationale, pour ne citer que ceux-ci. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Éric Straumann.** Ce n'est pas la question !

**M. Claude Goasguen.** Quel est le rapport ?

**M. François de Rugy, ministre d'État.** C'est exactement la même chose avec la fiscalité écologique.

Vous avez évoqué les salariés qui n'ont que de petits salaires ou les retraités qui ne touchent qu'une petite retraite.

**M. Thibault Bazin.** Vous faites quoi pour eux ?

**M. François de Rugy, ministre d'État .** À cet égard, je rappelle que le chèque énergie, qui n'existait pas, il y a encore quelques années, et qui a été généralisé l'année dernière à tous les Français (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs des groupes Les Républicains et La France insoumise.*) et élargi au fioul – alors qu'il était auparavant limité au gaz et à l'électricité – bénéficie à 3,6 millions de Français à faibles revenus. Il passera l'année prochaine de 150 à 200 euros.

Telles sont les réponses concrètes pour accompagner ce changement qui, évidemment, est difficile. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Furst](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1358

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Transition écologique et solidaire

**Ministère attributaire :** Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [8 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 novembre 2018](#)